
NOTE

RETOUR SUR LA CRUE DE FEVRIER 2026



Rédacteur :

Romain BARBÉ

Chargé de mission "Planification de la prévention des inondations"

02/03/2026

A la suite des précipitations importantes et continues au cours du mois de février, le bassin de la Sarthe a connu un épisode de crue significatif.

L'épisode s'inscrit dans une séquence pluvieuse durable touchant une grande partie de l'ouest de la France depuis le début du mois de février 2026, avec des sols déjà saturés.

Les principaux éléments favorisant cet épisode de crue sont :

- La succession de perturbations atlantiques depuis le 9 février ;
- Le passage de la tempête Nils participant à augmenter les débits sur les bassins amont ;
- Les cumuls pluviométriques importants et répétés (cumul total de 112 mm à la station d'Arnage au 21 février 2026) ;
- La présence de sols gorgés d'eau favorisant des réponses hydrologiques rapides.

La crue peut être qualifiée de significative, durable et généralisée à l'échelle du bassin de la Sarthe.

Elle a été progressive autant pour la phase de montée que pour la phase de décrue, spatialement étendue, et marquée par des débordements localisés ainsi que des perturbations sur certaines infrastructures notamment routières. Un premier pic de crue a été observé le 14/02 et un second plus important le 20/02 à la suite d'un nouvel épisode de précipitations.

Sans atteindre des niveaux historiques, l'analyse des chroniques de débits et des hauteurs d'eau identifie un événement généralisé d'une importance non connue depuis près de 15 ans (crue de 2012).

Sur la Sarthe, la crue est comprise entre la crue quinquennale et décennale (1 chance sur 5 à 1 chance sur 10 de se produire chaque année). Sur l'Huisne, la crue est comparable à une crue quinquennale (1 chance sur 5 de se produire chaque année). Pour rappel, la crue de 1995 était un événement cinquantennal.

Tableau 1 – Débits observés aux différentes stations sur l'axe Sarthe (Vigicrues)

SARTHE			
Débits en m³/s			
Stations	Fév. 2026	Q5	Q10
Saint-Céneri-le-Gérei – (61)	77,6	72,3	86,3
Neuville sur Sarthe (72)	≈ 220	211	247
Beffes (49)	427.9	389	457

Tableau 2 – Débits observés aux différentes stations sur l'axe Huisne (Vigicrues)

HUISNE			
Débits en m³/s			
Stations	Fév. 2026	Q5	Q10
Dorceau (61)	48.2	41.8	50.2
Nogent-le-Rotrou (28)	56	56.5	67.5
Montfort-le-Gesnois (72)	80	90.7	108

Au Mans (72), les niveaux d'eau atteints restent loin de ceux de 1995 et de 2001. Les aménagements hydrauliques (digues, déversoir de l'île aux Planches et ouvrages automatisés) ont pu pleinement jouer leur rôle pour limiter la hauteur d'eau dans l'agglomération et éviter les débordements dans les quartiers concernés. Certaines mesures de précautions ont été prises notamment la pose de batardeaux amovibles au droit des quartiers vulnérables et l'interdiction d'accès aux bords de Sarthe et chemins de halage.

Tableau 3 – Niveaux d'eau atteint au Mans (Vigicrues)

Hauteur d'eau au Mans	Févr-26	Janv. 2001	Janv. 1995
Sarthe (Yssoir)	2.38 m	3,10 m	3,31 m
Huisne (Pontlieue)	1.09 m	1,90 m	2,75 m

Sur l'Huisne, la retenue de la Flonerie (Arcisses - Margon – 28), en amont de la ville en Nogent-le-Rotrou, a été fermée par précaution, afin de limiter la hauteur d'eau dans la ville et favoriser l'écoulement des affluents en aval.

Des débordements localisés, pouvant impacter les bâtiments les plus vulnérables, ont pu être constatés sur l'ensemble de l'axe Huisne jusqu'à sa confluence avec la Sarthe.

Sur la Sarthe, des débordements localisés ont également été constatés sur l'ensemble de l'axe depuis l'amont jusqu'à l'aval du bassin versant. Le temps de propagation du pic de crue entre Alençon (61) et Le Mans (72) est d'environ 40 heures pour le premier pic (14/02) et de 12 heures pour le second pic (20/02). La réponse hydrologique rapide pour le second pic s'explique par la présence de sols déjà saturés en eau et de zones d'expansion de crue partiellement remplies par le premier événement.

En amont de l'agglomération du Mans, les secteurs de Beaumont-sur-Sarthe/Vivoin (72) et Neuville-sur-Sarthe (72) ont connu localement, des débordements significatifs. Pour la station hydrométrique de Beaumont-sur-Sarthe, le niveau d'eau atteint lors de cet épisode se situe à environ 15 cm en deçà de celui connu en 1995.

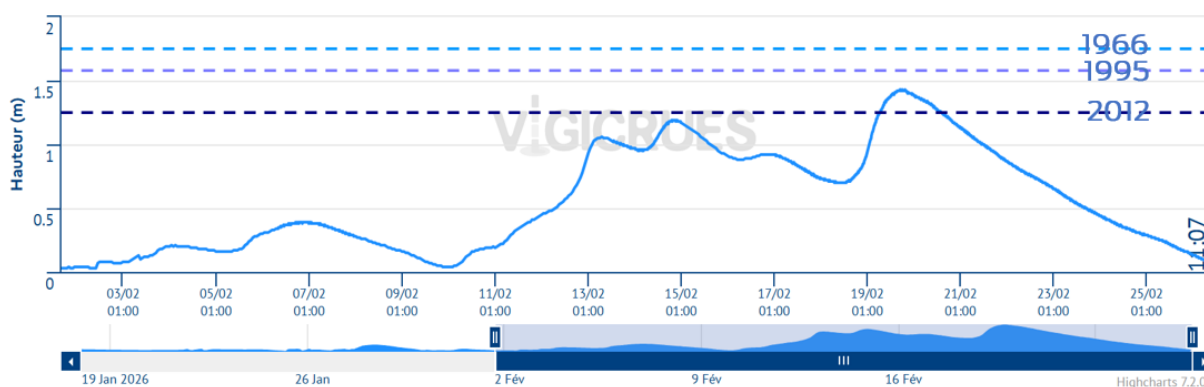


Figure 1 – Hydrogramme à la station de Beaumont sur Sarthe (Vigicrues)

Les dommages liés à cette crue sont modérés dans le sens où peu d'habitations ont été lourdement sinistrées. Les principaux dommages concernent les réseaux routiers, les terres agricoles et quelques équipements publics.

En termes d'intensité des dommages, l'événement peut être qualifié de crue dommageable modérée, à forte emprise spatiale mais à faible sinistralité urbaine. Les facteurs ayant participé à limiter les dégâts sont :

- La bonne mobilisation des zones d'expansion des crues sur les bassins de la Sarthe et de l'Huisne ;
- L'efficacité des aménagements hydrauliques et des ouvrages de protection réalisés dans l'agglomération du Mans et en amont de Nogent-le-Rotrou, post crue de 1995 ;
- La cinétique lente de la crue qui a permis une bonne anticipation de l'événement dans les zones urbanisées ;

Des prises de vues aériennes de la crue, réalisées le 19/02 dernier par l'EPTB Sarthe, sont présentées ci-après.



Figure 2 – La Sarthe à Juillé - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 3 – La Sarthe à Saint-Marceau - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 4 – L'Orne Saosnoise à Ballon-Saint-Mars - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 5 – L'Orne Saosnoise à Montbizot - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 6 – La Sarthe à Vivoin - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 7 – La Sarthe à Neuville-sur-Sarthe - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 8 – La Sarthe à la Suze-sur-Sarthe - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 9 – La Sarthe à Roézé-sur-Sarthe - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 10 – La Sarthe à Noyen-sur-Sarthe - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 11 – La Sarthe à Fercé-sur-Sarthe - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 12 – La Vègre à Fontenay-sur-Vègre - 72 (EPTB Sarthe)



Figure 13 – L'Orthe à Mont-Saint-Jean - 72 (EPTB Sarthe)